

La  
Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XVII

Québec, 10 décembre 1904

N<sup>o</sup> 17

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 257. — Les Quarante-Heures de la semaine, 257. — Une allocution de Pie X, 258. — Chronique diocésaine, 259. — Apostolat de la prière, 261. — Feu M. l'abbé Paul Dubé, 263. — Revue générale, 263. — Les prochaines canonisations et béatifications, 266. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 267. — Portrait de Pie X, 272.

Calendrier

— o —

11	DIM.	vi	III de l'Avent, 2 cl., semid. Kyr. de l'Avent. Vép. de ce dim., mém. de l'octave et de S. Damase, (II vép.)
12	Lundi	†b	De l'octave.
13	Mardi	r	Ste Lucie, vierge et martyre.
14	Mercre.	†b	Jeune. Quatre-Temps. octave.
15	Jeudi	b	Octave de l'Immaculée-Conception.
16	Vend.	†r	Jeune. Quatre-Temps. S. Eusèbe, évêque et martyr.
17	Samd.	†vi	Jeuns. Quatre-Temps. De la férie, O <i>Sapientia</i> , dblée.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

11 décembre, Stadacona. — 12, Saint-Maxime. — 13, Saint-Aubert. — 15, Saint-Jean, I. O. — 17, Couvent de Saint-Ephrem.

### Une allocution de Pie X

— o —

(Les journaux catholiques de France ont publié dernièrement les passages principaux d'une allocution que le Pape Pie X a adressée aux cardinaux dans le Consistoire secret qu'il a tenu le 14 novembre dernier.)

Le Pape se dit heureux de pouvoir donner de bons pasteurs à beaucoup de diocèses, mais il est vivement affligé d'être empêché depuis déjà trop longtemps de pourvoir au veuvage d'autres églises trop nombreuses.)

Vous comprenez bien, dit Pie X, que Nous avons en vue cette nation très noble parmi les nations catholiques, que bouleverse, depuis longtemps déjà, l'hostilité d'un grand nombre contre la religion.

L'audace des méchants y est arrivée au point de chasser publiquement des écoles et des prétoires l'image de Celui qui est le Maître et le Juge éternel des hommes.

Parmi toutes les entraves dont l'Eglise y est opprimée, ce qui motive le plus Notre plainte, ce sont les obstacles de tout genre qu'on y accumule contre la création des évêques.

Et Nous voyons s'y former des projets encore plus graves.

A toute cette guerre, il ne faut point chercher d'autre cause que celle que Nous venons d'indiquer.

On veut sans doute en faire retomber la responsabilité sur le Saint-Siège, en l'accusant de ne point s'en être tenu lui-même aux conditions du pacte concordataire. Cette accusation est aussi éloignée de l'honnêteté que de la vérité.

(Et le Pape juge « qu'il est nécessaire de repousser la tache de cette accusation devant l'auguste assemblée du Sacré-Colège. »

Le Pape conclut son allocution par une protestation touchante de son affection inébranlable pour la France.)

Cette douleur si grave que Nous causent les affaires de France, Nous aurions préféré vous la taire, n'eût-ce été que pour épargner à tant de fils dévoués de l'Eglise que Nous comptons en France la tristesse qui mordra leurs cœurs en entendant ces plaintes de leur Père.

Mais les droits sacrés de l'Eglise, impudemment violés, et

surtout la dignité du Siège apostolique atteinte par l'accusation d'un crime qui n'est pas le sien, réclamaient sans aucun doute une protestation publique contre de telles offenses.

Nous l'avons fait entendre, sans aucun sentiment d'amertume contre qui que ce soit, avec l'affection la plus paternelle pour la nation française. Dans l'amour que Nous lui portons, Nous prétendons, et personne ne peut en douter, ne le céder à aucun de Nos prédécesseurs.

Nous ne pouvons pas espérer que le cours de ces attaques contre l'Eglise prenne bientôt fin. Ces jours mêmes Nous avons eu des preuves trop certaines que ceux qui gouvernent la République sont tellement animés contre la religion catholique qu'il faut craindre dans un bref délai les dernières catastrophes.

Les actes publics du Saint-Siège disent hautement qu'à ses yeux la profession du christianisme peut s'accorder parfaitement avec la forme républicaine. On dirait que ces hommes veulent au contraire affirmer que la république, telle qu'elle existe en France, ne peut avoir rien de commun avec la religion chrétienne. Double calomnie qui blesse les Français à la fois comme catholiques et comme citoyens.

Eh bien ! qu'arrivent les événements les plus amers, ils Nous trouveront prêt et sans peur. Nous sommes fortifié par les paroles du Christ... Mais avec Nous, vénérables Frères, redoublez d'instances auprès de Dieu. Il est le maître des volontés. Qu'il daigne, sous les auspices de la Vierge Immaculée, hâter pour son Eglise les jours de paix et de tranquillité.

---

### Chronique diocésaine

---

— Dimanche dernier, S. G. Monseigneur l'Archevêque a présidé, à Saint-Roch de Québec, à l'une — ou plutôt à deux — de ces manifestations religieuses qui sont bien caractéristiques de la foi profonde de la population de cette paroisse, et du zèle infatigable de M. le curé Gauvreau, qui n'entend pas qu'un seul de ses paroissiens s'égare sur la route du paradis.

Durant l'après-midi, c'était la clôture de la retraite prêchée aux femmes et aux jeunes filles ; et, le soir, c'était la fin des exercices de la retraite des hommes et des jeunes gens. Aux

deux cérémonies, l'église immense était absolument bondée de fidèles. A l'une et à l'autre de ces assistances, Monseigneur adressa de paternels conseils, mettant surtout en garde les hommes et les jeunes gens contre le vice de l'ivrognerie et contre les sociétés secrètes, principalement contre la franc-maçonnerie qui paraît, de ce temps-ci, dresser ses batteries contre notre état social où la note chrétienne est si marquée.

— Le 2 du mois courant, la conférence Laval de la société Saint-Vincent de Paul, composée d'étudiants de l'Université, avait convié le public à une jolie soirée dramatique, dont les recettes étaient destinées à secourir les pauvres qui sont à sa charge. Le public a répondu avec empressement à l'appel de ces jeunes apôtres de la charité, dont les efforts ne peuvent que susciter la plus grande sympathie dans tous les milieux.

— Lundi soir, c'était la Société du Parler français qui, à son tour, voyait toute la classe instruite de Québec se réunir, à l'Université, pour assister à sa première séance publique.

Cette soirée, du genre le plus distingué, a été extrêmement goûtée de tous. L'œuvre excellente de la Société a reçu là une sorte de consécration nationale, qui devra lui donner une impulsion nouvelle.

Ne pouvant raconter par le détail tout ce qui a rempli cette séance de trois heures, nous dirons seulement que la conférence de l'abbé C. Roy, sur la nationalisation de la littérature canadienne, a été la pièce de résistance du programme de la soirée. Ce travail, très remarquable, a été accueilli avec le plus vif intérêt, tant il contient d'aperçus nouveaux et élevés, sur ce que doit être notre littérature nationale. Nous espérons que cette conférence sera publiée, pour que tous nos écrivains, présents et futurs, puissent en profiter.

Le travail de M. l'abbé Jutras sur le Parler français dans l'école primaire, a été aussi reçu avec une extrême faveur. Le clergé intelligent, instruit et si patriotique des paroisses rurales peut être fier de la façon dont il a été représenté à cette fête intellectuelle par le curé de Saint-Patrice de Tingwick.

La présence du lieutenant-gouverneur, de Mgr l'Archevêque, du secrétaire de la Province et de beaucoup d'autres grands personnages de l'ordre ecclésiastique et de l'ordre civil, donnait beaucoup d'éclat à cette fête.

Un orchestre, tiré de la Société symphonique, a fait de la musique exquise.

A la fin de la soirée, Mgr le recteur de l'Université a présenté le diplôme de docteur ès lettres à l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction catholique et président de la Société du Parler français; il a accompagné cette présentation d'un éloge aussi délicat que mérité de celui qui dirige, avec dévouement et dans un sens si chrétien, le fonctionnement de l'organisme scolaire de la Province.

— En cette même soirée de lundi, il y avait au couvent de la Congrégation Notre-Dame, de Saint-Roch de Québec, une séance musicale donnée par les élèves de la maison et dont on nous a fait de grands éloges. C'est surtout l'œuvre musicale de Mozart que l'on a étudiée et dont l'on a donné des exemples, par l'exécution de musique vocale et de musique instrumentale. A la fin de la soirée, M. l'abbé Lindsay, inspecteur des maisons religieuses d'enseignement, adressa aux élèves, au nom de l'auditoire, les remerciements qu'elles méritaient si bien.

— Mardi matin, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a présidé, au couvent des Sœurs de la Charité, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, sur laquelle nous reviendrons dans huit jours.

Le soir, Sa Grandeur a officié au salut solennel par lequel on célèbre chaque année, au Séminaire, l'anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Sainte Vierge.

— La date hâtive où nous devons donner à l'imprimerie la matière du journal, nous empêche de rendre compte ici, au moins cette semaine, des cérémonies solennelles qui ont marqué, dans nos églises, la clôture de l'année jubilaire de l'Immaculée-Conception.

#### Apostolat de la prière

Intention générale pour décembre : L'action catholique.

Le 13 mars 1877, Pie IX disait dans une de ses dernières allocutions pontificales : « Voici la raison pour laquelle il y a tant de maux en Europe : Demander et ne pas agir, implorer des secours d'en haut et ne rien faire de ce qui plaît à Dieu. C'est une contradiction. On ne peut en attendre l'effet désiré. Je vois qu'en plusieurs lieux et en un grand nombre de royaumes, on met sa confiance seulement dans les prières, et l'on

attend d'elles seules la fin des maux. On se demande partout avec un sentiment d'inquiétude : « Quand verrons-nous finir les jours de la tribulation ? » Quand ? Je vais vous le dire ; Lorsqu'aux démonstrations de piété qui se font dans les églises répondront les œuvres accomplies au dehors. »

Ces grandes et fortes paroles ne signifient point évidemment que la prière est inutile, mais elles nous rappellent que d'un côté nous devons compter sur Dieu, comme si nous ne pouvions rien, et que de l'autre nous devons combattre comme si nous n'avions à attendre aucun secours. Malheureusement la plupart de ceux qui agissent ne prient pas assez, et beaucoup de ceux qui prient n'agissent pas assez.

Comment agir ? D'abord, en faisant œuvre de catholiques dans notre vie privée, en conformant rigoureusement notre conduite aux commandements de Dieu et de l'Eglise, et cela mène assez loin. Cela mène à une vie pleine et sérieuse, pour soi et pour sa famille, c'est-à-dire à une vie éloignée de la mollesse, de la paresse, de l'orgueil, du luxe déréglé, de l'amour effréné du plaisir, vice que l'on voudrait parfois faire marcher de pair avec la pratique de certaines observances chrétiennes.

Ensuite, en agissant autour de nous comme catholiques décidés à lutter pour la religion, à empêcher les progrès de l'impiété, à propager ou à réveiller parmi ceux qui nous entourent l'amour de Dieu et le respect de sa loi.

Les moyens de cette action sont innombrables. Tout d'abord faire une alliance franche et cordiale avec tous ceux qui ont les mêmes croyances que nous et avec eux marcher à l'ennemi. S'occuper non pas seulement de nous, mais encore des œuvres de presse, des œuvres sociales, des œuvres scolaires et post-scolaires, des œuvres électorales, des conférences publiques, des groupements divers d'hommes ou de jeunes gens qu'il s'agit de conquérir ou de préserver. Voilà des champs d'action ouverts à tous, aussi variés que les aptitudes de chacun, mais qui ne seront cultivés que par des mains vaillantes.

Si l'Eglise en maint endroit est opprimée, ce n'est pas tant à cause de l'audace des impies que par suite de la mollesse, disons le mot, de la lâcheté de certains catholiques, qui trop souvent ne savent que se lamenter ou même s'entre-déchirer, tandis qu'ils devraient tous s'unir et combattre pour leur foi.

---

**Feu M. l'abbé Paul Dubé**

Le révérend M. Paul Dubé était né à Sainte-Anne de la Pocatière, le 2 novembre 1846, du mariage d'Antoine Dubé et de Marie Leclerc.

Le défunt avait été ordonné prêtre à Québec le 7 juin 1873. Il fut d'abord nommé vicaire à Saint-Joseph de Beauce, puis, en 1874, à Saint-Calixte de Somerset. Il devint curé de l'Anse Saint-Jean, l'année suivante; à Saint-Léon de Standon, en 1878; il fut malade à Lévis, en 1889. Il a été nommé curé de Sainte-Emélie de Lotbinière, en 1890. Le révérend M. Paul Dubé s'était retiré successivement depuis plusieurs années, à l'Hospice Saint-Antoine, à l'Hopital-Général et à l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance,

Ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 1<sup>er</sup> décembre dans l'église de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis. Elles ont été présidées par S. G. Mgr l'Archevêque.

---

**Revue générale**

Le 18 novembre, on a inauguré une « Salle canadienne » à Paris, 26 bis, rue Saint-Pétersbourg. Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, y a fait une conférence sur ce sujet : Quarante ans de missions dans l'Amérique du Nord.

Le correspondant parisien de la *Tribuna*, journal publié à Rome, raconte une interview au cours de laquelle un dignitaire de la franc-maçonnerie lui aurait laissé voir que l'on songe à faire une *Ligue générale des francs-maçons de tous les pays contre le cléricalisme et contre la réaction*. On sait que, dans le langage de ces gens-là, *cléricalisme* signifie catholicisme; et *réaction*, défense des bons principes.

On annonce la mort du P. Schouppe, S. J., décédé le 11 octobre au collège de Darjeeling, Indes anglaises. Le P. Schouppe, dont le manuel de théologie dogmatique eut grande vogue il y a un tiers de siècle, était âgé de 81 ans; il comptait 64 années de vie religieuse, et 16 de résidence aux Indes. Longtemps il avait enseigné la théologie à l'université de Louvain, puis au séminaire de Liège.

Le 8 novembre, la Sacrée Congrégation des Rites s'est réunie au Vatican, et, entre autres travaux, a jugé « sur la validité des procès apostoliques et ordinaires, engagés pour la cause de béatification et canonisation du vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. »

Le dernier numéro des *Annales du T.-S. Rosaire* contient un compte rendu enthousiaste, ainsi qu'il convenait, du couronnement de la Madone du Saint-Rosaire, qui eut lieu le 12 octobre dernier, au Cap de la Madeleine. Cette revue est d'ailleurs toujours très soignée.

Une autre belle revue religieuse, ce sont les *Annales de N.-D. du Sacré-Cœur*, qui se sont encore surpassées elles-mêmes dans leur livraison de décembre. Comme il se trouve que la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur célèbre son cinquantenaire le 8 décembre, on en a profité pour raconter la fondation et les développements non seulement de l'Institut lui-même, mais aussi de la maison de Québec. Aussi cette livraison est très volumineuse, et elle est rédigée avec la perfection habituelle.

Il faut signaler aussi la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* dont le numéro de décembre, de grand luxe, est entièrement consacré à l'Immaculée-Conception. De belles gravures ajoutent encore à la beauté de cette livraison remarquable.

Le 19 septembre dernier, le prodige de la liquéfaction du sang de saint Janvier s'est effectué comme à l'ordinaire, à cette date de la fête du Saint. Voilà un miracle qui se produit en public, deux fois par année, depuis plus de quinze siècles. — Et ce miracle, on ne peut toujours pas invoquer la suggestion hypnotique pour l'expliquer. Comme il doit embarrasser les libres penseurs un peu sérieux, ce miracle de saint Janvier !

Pauvres catholiques ! A eux seuls, ou à peu près, les dénis de justice, à toutes les époques et dans tous les pays !

L'empire britannique est pourtant renommé, dans l'histoire contemporaine, pour l'esprit d'impartialité qui anime les administrations publiques, à l'égard des races et des croyances diverses.



— Il y a bien cette question de la Déclaration anticatholique que le Souverain doit prononcer lors de son avènement au trône...

Il y a aussi la situation des aumôniers militaires catholiques dans les Indes, et elle est d'une partialité révoltante.

Nous trouvons l'exposé de leurs griefs dans une requête qu'ils viennent d'adresser à Lord Kitchener, commandant en chef des troupes de l'Inde.

1° Tandis que les aumôniers protestants ont deux mois de vacances par année, les aumôniers catholiques ne peuvent prendre même un seul mois de congé, à moins de consentir à perdre leurs appointements pour ce mois.

2° Au bout de 14 ans de service, les aumôniers protestants peuvent se retirer et recevoir ensuite une pension annuelle du gouvernement. Les aumôniers catholiques sont privés de cet avantage d'une pension pour leurs vieux ans. Aussi, il y en a qui ont fait déjà 20, 30 ou 40 années de service, et qui se voient obligés de continuer encore leur ministère actif, faute d'une pension ou d'autres ressources pour vivre.

Malgré les réclamations faites dans le passé contre un pareil état de choses, les aumôniers catholiques n'ont pu encore obtenir d'être traités comme leurs collègues protestants. Espérons qu'ils seront mieux écoutés, cette fois-ci.

---

A la fin, on s'habitue à voir les catholiques traités partout avec plus ou moins d'injustice. Aussi, arrive-t-il quelquefois, par hasard, que l'on soit juste et loyal à leur égard, on est enchanté et l'on se félicite d'une aventure si heureuse.

Il vient d'arriver une de ces aventures heureuses à New-York.

Certain inspecteur d'Écoles, qui s'occupe des écoles publiques depuis plus de 20 ans, voulut connaître par lui-même la valeur des écoles paroissiales catholiques, qui existent à New-York au nombre d'environ 60 et comptent plus de 75,000 élèves.

Ce ne fut pas une petite affaire que de pouvoir entrer dans les écoles catholiques qu'il voulait visiter. Il en écrivit d'abord à l'archevêque -- qui le renvoya au président du Bureau des écoles -- qui le renvoya au curé de la paroisse où se trouvait

l'école à visiter — qui le renvoya au Frère ou à la Sœur en charge de l'école.

Après avoir visité plusieurs écoles paroissiales catholiques, l'inspecteur d'Ecoles écrivit une correspondance (datée du 11 novembre dernier), au *Sun*, de New-York, pour dire au public combien il avait été agréablement surpris de ce qu'il avait vu dans ces écoles, et combien elles l'emportent, en bien des points, sur les écoles publiques. Nous voudrions bien avoir le temps de traduire cette longue correspondance et l'espace pour la reproduire.

N'importe ! On continuera, en certains quartiers, à regarder les écoles publiques des Etats-Unis comme l'idéal de tout ce qui se peut faire en matière d'enseignement.

#### Les prochaines canonisations et béatifications

On a définitivement fixé les jours où se feront les canonisations et béatifications de cette fin d'année. Voici l'ordre qui sera suivi :

Le 11 (1) décembre, aura lieu la canonisation solennelle du bienheureux Alexandre Sauli, d'abord évêque d'Aleria, puis de Pavie, et qui appartient à l'ordre des Barnabites dont il a été général. En même temps que lui, Pie X canonisera le bienheureux Gérard Majella, frère laïc de la congrégation des Rédemptoristes.

Après cette cérémonie, commenceront les béatifications, et le Pape a voulu donner la préséance à un Romain, le bienheureux Gaspard del Buffalo. Cet homme de Dieu est très populaire dans la Ville éternelle. Il est le fondateur de la congrégation du Précieux-Sang et le grand promoteur du culte du Précieux Sang, ayant fait tous ses efforts pour que la sainte Eglise rendit cette fête obligatoire, ce qui fut fait par décret de Pie IX le 10 août 1849. Le vénérable est mort le 28 décembre 1836, et il y a encore à Rome des personnes qui se rappellent l'avoir vu dans leur jeunesse.

A cette béatification succédera, le 27 décembre, celle des martyrs hongrois, Marc Crisin, chanoine de Gran, et des Jésuites mis à mort pour la foi dans la Hongrie.

L'année 1905 s'inaugurera par la béatification de deux martyrs, appartenant à l'ordre des Capucins, et qui ont souffert

(1) Nous voyons cette date du 11 décembre indiquée sur les publications européennes jusqu'au 24 novembre. Cependant nos journaux du 6 décembre publiaient une dépêche de Rome d'après laquelle la canonisation des Bx Sauli et Gérard Majella aurait eu lieu la veille dans Saint-Pierre.

pour Dieu en Abyssinie, les vénérables Agathange et Cassien (7 août 1638). Cette cause intéresse la France, car elle est en grande partie française; Agathange, de son nom de famille, François Nourrit, naquit à Vendôme (Loir-et-Cher), et son compagnon a vu le jour à Nantes, bien que originaire d'une famille portugaise.

Le 15 janvier aura lieu la béatification si attendue du vénérable curé d'Ars, Jean-Baptiste Vianney. A ce sujet il convient de remarquer qu'il a fallu demander dispense du décret d'Urbain VIII, d'après lequel 50 ans doivent s'écouler entre la mort du serviteur de Dieu et sa béatification : car le curé d'Ars est mort le 4 août 1859, et sa béatification aura lieu le 15 janvier 1905, moins de quarante-six ans après sa mort. Il lui manquait donc quatre ans et demi pour se trouver dans les limites du décret.

Pour clore cette première série de béatifications, aura lieu le 5 février celle du vénérable Etienne Bellesini, curé de Gennazano, qui appartient à l'ordre des Augustins.

---

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

### JOURNAL DE LA MISSION DE 1816

(Suite.)

— o —

Nous laissâmes, vers 11 heures, la maison de Hardison, ou, si l'on veut, le village projeté de Waterloo qui, pendant notre absence d'un mois, s'était augmenté de quelques édifices. Le temps était beau, mais trop chaud pour voyager à l'ardeur du soleil. Nous continuâmes néanmoins sans interruption jusqu'à Chippawa, et, de là, jusqu'à Bridge Water, où nous ne manquâmes pas de prendre logis chez le brave Macline. On nous y servit à diner, après quoi chacun se porta vers la chute pour la visiter dans ses différentes parties. Au-dessus et tout auprès, se présente un point de vue digne d'être comparé à ceux du district de Québec, et le plus beau peut-être que renferme le Haut-Canada. Il est formé par l'établissement de l'honorable Thomas Clark, membre du Conseil Législatif de cette Province, riche propriétaire qui n'a pas moins d'une demi-lieue de front sur cette partie du fleuve. Au devant d'une terre en pleine culture, sa maison élégante est placée près du bord d'un parc qui dominé tout le pays d'alentour. Au-dessous, se trouve un

platin extrêmement bien cultivé en jardins contigus, qui peut avoir quatre arpents de large, sur un ou deux de profondeur. Là, sont aussi, en forme de petit village, les logements des nombreux ouvriers qu'il emploie ; et, sur le bord de la rivière, différents moulins à scie, à farine, à cardes, etc., mis en mouvement par l'eau qui, dans toute la largeur du fleuve, en cet endroit, court, avec la rapidité que l'on peut imaginer, se précipiter dans la chute où on la voit entrer. Rien de plus propre que cet immense torrent, à donner une idée de l'empressement aveugle avec lequel les pécheurs courent se précipiter dans l'enfer. Quelles sources de réflexions pour celui qui est exercé à la méditation des grandeurs de Dieu, de ses œuvres, des fins dernières de l'homme ! Il pourrait passer des journées entières sur la cime de ce promontoire, et s'entretenir avec fruit dans la contemplation des différents objets que lui présentent la grandeur, la beauté, la variété de cet imposant spectacle.

Tandis que l'évêque de Québec était affecté des merveilles de la chute de Niagara, prise dans son entrée, ses compagnons revinrent tout enchantés de l'avoir considérée dans sa décharge même. Mieux avisés, cette fois, que nous ne l'avions été, lors du premier passage, ils avaient atteint la table de pierre, lieu le plus propre à la voir dans tout ce qu'elle a de plus beau et d'effrayant tout ensemble. On croit dans le pays que cette célèbre cascade était autrefois beaucoup plus loin vers Queens-town et qu'elle s'en est peu à peu éloignée, en minant graduellement le rocher de dessus lequel elle tombe. On apporte pour preuve, que le lit du fleuve se maintenait probablement dans une hauteur proportionnelle à celle de ses bords, qui se soutiennent jusque-là et s'y abaissent tout à coup, ce qui a fait donner à l'endroit le nom de platon. Mais outre que rien n'empêche le lit d'une rivière d'être très bas, lors même que ses bords sont très hauts, comme le démontre le Saguenay, il est prouvé, par le rapport uniforme de tous les voyageurs, que la chute est aujourd'hui à la même place où elle était lors de la découverte du Canada. Quant à sa position dans les siècles qui ont précédé cette découverte, chacun peut conjecturer ce qui lui plaira. C'est toujours quelque chose de merveilleux que la totalité des eaux du Saint-Laurent faisant tout à coup un saut de 150 pieds, en quelque lieu qu'on le suppose.

19 juillet. Cependant il fallait avancer le voyage. L'obligeant Macline avait inutilement passé sa soirée à chercher quelque voiture décente, dans le voisinage de Bridge Water : l'endroit n'en fournit point. Il n'avait trouvé que deux misérables wagons. L'un était pour le bagage. M. Kelly ne voulut pas permettre à l'évêque de prendre place dans l'autre, mais y laissant aller MM. Tabeau et Gauvreau, il se fit fort de lui procurer une voiture plus commode ; il alla tout droit en demander une chez M. Clark, dont il a été fait mention ci-dessus. Il y avait un carrosse très élégant dans sa cour ; mais il avait été endommagé, quelques semaines auparavant, en conduisant à Queenstown le gouverneur Gore et sa dame, à leur retour de Sandwich, et il ne fallait pas moins d'une heure ou deux pour le réparer. La chose s'entreprit néanmoins et s'acheva, tandis que M. Clark, ayant engagé le prélat à descendre avec lui au bas du Cap, lui faisait visiter ses moulins et ses chantiers. A dix heures, la voiture était prête. M. Kelly y monta avec l'évêque, et sur un chemin assez raboteux et au milieu d'un nuage de poussière élevée par un grand vent de sud, à la suite d'une grande sécherese, ils arrivèrent à Queenstown, non sans avoir eu grande frayeur d'être renversés, surtout en descendant la grande côte du Platon. Cette frayeur aurait encore été plus forte et plus légitime, si les deux voyageurs eussent su ce qu'ils n'apprirent qu'à leur arrivée à Queenstown : que la voiture qui les y avait amenés, avait reçu le dommage qu'ils venaient de faire réparer avant leur départ, par une culbute que le même cocher lui avait fait faire dans la même côte. Le gouverneur, qui était dedans, avec sa dame, lui avait donné dans sa promptitude, quelques coups de poing, dont il le consola ensuite par un présent de quelques piastres. Cette fois-ci, il fut plus et moins heureux, car il ne reçut ni piastres, ni coups, ni reproches.

MM. Tabeau et Gauvreau qui s'étaient rendus à Queenstown, les premiers, apprirent à l'évêque, à son arrivée, que M. Dickson était déjà venu deux fois à l'auberge, pour lui faire visite et l'inviter à dîner chez lui. Cette auberge, tenue par un nommé *Secord*, était si misérable, et nous avions eu tant de peine à nous y procurer un très mauvais dîner maigre, en bien payant la première fois que nous y étions passés, savoir le vendredi

14 juin, qu'il n'y avait pas à délibérer sur l'invitation que nous faisons une honnête famille, le vendredi 19 juillet.

M. Dickson est un ancien marchand, riche propriétaire de cette place, colonel de milice, commissaire des transports etc., etc., marié à une demoiselle catholique du nom de Grant, bonne et pieuse femme, avec laquelle l'évêque de Québec avait fait connaissance lors de son premier passage, avec promesse d'arrêter chez elle, en revenant, pour lui procurer, ainsi qu'à sa famille, les consolations de son ministère. En conséquence, elle avait converti en chapelle un appartement dans le haut de sa maison, et préparé pour le prélat, une chambre où elle le supplia de prendre logement. Il ne put l'accepter, dans l'empressement qu'il avait de se rendre à Newark, où il craignait d'être attendu par le vaisseau, auquel il avait donné rendez-vous pour le 15. Mais il promit à cette dame que soit lui, soit un de ses prêtres viendrait inmanquablement dire la messe, soit le lendemain, soit le dimanche, supposé que l'embarquement fût retardé jusque là. On se sépara donc après le dîner, pendant lequel le colonel Dickson amusa beaucoup ses hôtes, non par l'histoire des prouesses qu'il avait faites, pendant la dernière guerre, mais par le récit de ses frayeurs, de ses fuites, de ses précautions sans nombre pour ne pas rencontrer l'ennemi. Si cette sincérité annonçait de la modestie, l'état d'infirmité où est ce vieillard affligé de la goutte, justifie sa poltronnerie, et accuse l'imprudence de ceux qui lui donnaient un bataillon à commander.

M. Dickson ayant donné à l'évêque de Québec son cabriolet et un de ses enfants pour le conduire, et à ses compagnons un chariot léger *light waggon*, il ne fallut pas grand temps pour gagner Newark, qui n'est guère à plus de sept milles de là par un très beau chemin.

En passant auprès du fort George, nous en fîmes le tour et en visitâmes les fortifications faites sans épargne, et auxquelles les Américains ont encore ajouté, pendant le peu de temps qu'ils en ont été en possession. C'est là dans le bastion où est fixé le grand mât du pavillon, et sous l'affût d'un canon, que repose le corps du major général Brock et celui du colonel Macdonell, son aide-de-camp, tué à ses côtés. On ne voit point leurs fosses ; on sait seulement qu'elles sont là. La postérité

y élèvera peut-être un jour un monument à la mémoire de ces intrépides et téméraires guerriers.

Arrivés à Newark, les voyageurs apostoliques n'y trouvèrent point de vaisseaux ; mais comme il en pouvait arriver d'un moment à l'autre, l'évêque, pour ne point tromper les espérances de Madame Dickson, chargea son fils, qui l'avait amené de Queenstown, de lui dire à son retour, que M. Kelly irait le lendemain matin, chez elle, pour célébrer la sainte messe et lui rendre les autres services qu'elle désirait. La suite fit voir que cette précaution n'était pas inutile.

L'évêque anglican nous avait devancés à Newark et devait y officier, le dimanche, dans l'église de sa communion, qui existe auprès du Fort George. Ce fut pour l'évêque catholique, un motif de plus de chercher un lieu où il pût, de son côté, réunir les catholiques, n'eût-ce été que pour les empêcher d'aller au prêche, par curiosité. Une telle place n'était pas aisée à trouver : nul appartement assez spacieux dans les casernes du fort George, qu'il avait visitées exprès. Celles du fort Mississagué, où la même sollicitude le conduisit, le soir même de son arrivée, ne lui offraient que la chambre servant de *mess house* aux officiers. Ils l'auraient cédée de bon cœur, mais en dérangeant leur déjeuner, qu'ils n'auraient pas su où prendre. Dans l'hôtellerie de Rogers, où nous logions, il y avait une salle assez spacieuse, mais, 1° c'était une salle de bal, qui avait déjà servi, l'hiver précédent, à cet usage, 2° au-dessous était le *Tap Room*, ou cabaret, rendez-vous de tous les ivrognes du village, passage dangereux pour quelques-uns des catholiques de l'endroit, qui, par distraction, s'y seraient peut-être imbibés pendant la messe. Ajoutez à cela que la foule du monde qui, à tout instant, venait prendre logis dans cette maison, aurait pu y troubler le service divin. Un marchand catholique de l'endroit (Peter McDougall) fut donc prié de livrer, pour cet effet, le haut de sa maison. Il s'y prêta de bonne grâce et avec d'autant plus de mérite, que, pour donner assez de place, il fallait abattre une cloison qui divisait le haut de la maison en deux. C'était le samedi. Dès le matin, l'évêque avait aperçu de sa fenêtre le *Montréal*, louvoyant au loin sur le lac Ontario. Il était clair qu'il n'arriverait qu'après midi, et on avait droit de supposer qu'il resterait dans son mouillage au moins 24 heures avant

de repartir. Ce calcul fut déconcerté. En arrivant à terre, Capt. Otty chercha le prélat, lui fit ses excuses de n'avoir pu arriver plus tôt, parce qu'étant parti de Kingston, le lundi, il avait eu ordre d'aller conduire à Packet's harbour, Sir Frédéric Robinson et sa famille. Sir Frédéric est major général dans l'armée Britannique et venait d'arriver d'Angleterre, avec la commission de gouverneur de l'Isle de Tobago, où il se rendait par les Etats-Unis. Capt. Otty ajouta qu'il fallait que le vaisseau repartît le soir même, étant attendu incessamment à Kingston, de sorte qu'il ne lui était pas permis de différer au lendemain, pour quelque raison que ce fût. Une déclaration aussi péremptoire répondait d'un seul mot à toutes les instances qu'on aurait pu lui faire. Il fallut songer à l'embarquement et laisser les pauvres catholiques de l'endroit dans la privation du Saint Sacrifice et de la parole de Dieu dont on les avait flattés pour le lendemain. Il est vrai qu'une partie d'entre eux, qui n'était pas la plus fervente, savoir : les deux compagnies du *Canadian Fencible*, s'embarquèrent avec nous ; mais cela ne dédommageait pas les catholiques en plus petit nombre de Queenstown et de Newark même, qui auraient profité mieux qu'eux de notre présence. Manquer l'occasion du *Montréal* eût été, d'un autre côté, nous exposer à plusieurs semaines de séjour dans un endroit où il y avait très peu à faire pour le spirituel, et beaucoup à dépenser pour le temporel.

(A suivre.)

### Le portrait de Pie X

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Société de Propagande artistique* vient de mettre en vente le fac-simile parfait, en couleurs à l'huile et sur toile, du beau portrait de Pie X qui a été fait récemment à Rome, à l'Académie de France, par un artiste grand prix de Rome. Le tableau porte les armes pontificales et la signature du Souverain Pontife. C'est le seul portrait authentique, croyons-nous, qui existe en couleur. Ces portraits très décoratifs mesurent 60 centimètres sur 44 ; ils peuvent être demandés en toute confiance. Prix pour la propagande : 5 fr. (au lieu de 10) ; les cinq : 23 fr. Les envois sont franco poste (France et Étranger) contre mandat. Ecrire à la *Société de Propagande Artistique* 87 bis, rue Blomet, Paris. (Catalogue gratis). — A la même Société : *Belles images* pour Noël et le Jour de l'an à 5 fr. le cent, choix varié.